LE TRAIT D'UNION

COSSET ≈ **COSSETTE**

Volume 18, numéro 2

juin 2016

Bulletin de l'Association des familles Cosset/te



Jocelyne Cosssette

Quatre générations de Cossette laitiers

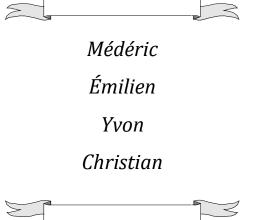
L'auteure, Jocelyne Cossette, est la fille d'Émilien et la sœur d'Hivon. Elle vit à Amos avec son conjoint Jean-Guy Gravel.

Amos fêtait sont 100^e anniversaire en 2014. Avant même le premier élan de colonisation, on peut constater que l'Abitibi et la région de l'Harricana sont déjà fréquentées par des explorateurs, des aventuriers, des employés du Transcontinental et des gouvernements. (1)

En mai 1911, des habitants du comté de Champlain entendent parler de la région par des hommes de chez eux venus travailler au chemin de fer en 1909; ils décident

de venir en exploration. (2)

Ivanhoë Caron, missionnaire colonisateur, travaille déjà depuis quelque temps à la colonisation en Abitibi. Il effectue plusieurs visites dans la région et guide douze excursions de colons. Il recrute des colons après une conférence prononcée à Saint-Prosper-de-Champlain. (3)



Des pionniers à Amos

Mai 1912. François-Xavier Cossette (cordonnier, marchand sellier) et son épouse Caroline Massicotte font partie des premiers groupes de colons qui arrivent à Amos.

Ils arrivent avec leurs enfants : Albertine mariée à Ovide Beaudoin, **Médéric**, Philias-Xavier, Donat, Blanche et Julienne.

Le 31 mai 1912, les lots mis en vente sont classés par catégories et seront vendus 30\$, 50\$, 75\$, et 100\$.

Dès son arrivée , la famille Cossette prend possession

de ses lots à l'est de la rivière Harricana. Médéric, lui, s'installera au coin de la 4^e Rue Est et de la route 395 qui mène à St-Maurice.

Médéric épouse le 17 octobre 1916, Laurentia Massicotte, fille d'Adélard (forgeron) et d'Antoinette Déry, qui sont venus



Médéric et Laurentia

PRÉSENTATION DU NUMÉRO



André Cossette

	Dans ce numéro
1	Quatre générations de Cossette laitiers
2	Présentation. Partir ou rester
3	Mot du président
6	Pierre Collet présent à la fon- dation de Détroit
10	Les familles «Cosset/te» aux recensements de 1825 et 1831
14	C. A. en bref
15	Décès
16	Événement

Dépôt légal Bibliothèque nationale du Canada Bibliothèque nationale du Québec ISSN: 1499-7940

Partir ou rester

Partir ou rester? On imagine facilement les réflexions de l'ancêtre Jean Cosset, un Français du XVIIe siècle, qui se demande ce qu'il doit faire. Un pays nouveau mais difficile, la Nouvelle-France, l'appelle et un pays ancien, qui est le sien, le retient. Il tente l'expérience. Après quelques années, il aurait pu retourner dans son pays d'origine, comme tant d'autres l'ont fait. On sait qu'il a choisi de s'enraciner. Et nous sommes là.

Quand un cordonnier de Saint-Prosper, François-Xavier Cossette, et son épouse Caroline Massicotte, déménagent à Amos en mai 1912 avec leurs six enfants, c'est sans aucun doute après une réflexion qui ressemble beaucoup à celle de Jean Cosset. Comme lui, ils se sont déracinés pour s'enraciner ailleurs. Le fils aîné, Médéric, deviendra laitier à Amos. À son décès, son fils, Émilien, continuera de s'occuper de la run de lait, et plus tard son petit-fils, Yvon, poursuivra la tradition que l'arrière-petit-fils, Christian, perpétuera. Merci à Jocelyne de nous raconter cette belle histoire.

Ailleurs dans ce numéro, Gaétan Cossette nous parle de Pierre Collet qui a participé à la fondation de Détroit. Pierre Collet est devenu membre de la famille élargie des Cosset après le décès de Jean. Comme les autres hommes de la famille Cosset, qui ont tous été coureurs des bois sur trois générations, il a dû se poser la question de partir ou non pour ce voyage difficile et dangereux. J'ai étudié les comportements des Cosset coureurs des bois dans le *Trait d'union* en 2010 et 2011 et j'en suis arrivé à la conclusion qu'ils sont souvent partis faire la traite des fourrures, mais qu'ils ont surtout profité de cette activité «pour retirer un revenu d'appoint permettant d'améliorer, sans doute de façon assez significative, [leur] sort et celui de [leur] famille.» Ils partaient, mais ils revenaient. En somme, ils restaient.

L'étude de Guy Cossette sur les recensements de 1825 et 1831 montre que l'expansion des familles Cossette de la sixième génération s'est faite « dans les villages avoisinants Sainte-Geneviève-de-Batiscan. » Manifestement, les Cossette ont cessé de se demander : partir ou rester? Comme Jean, comme les premières générations de coureurs des bois, ils ont finalement choisi de rester, de s'enraciner. En Mauricie, où leurs descendances sont encore concentrées.